



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports



DOSSIER DE PRESSE

Remise

du brevet sportif national 2022

Mardi, 24 janvier 2023 de 18h30 - 20h30

au Forum Geesseknäppchen (40, bd Pierre Dupong)

à Luxembourg - Hollerich

1. Le brevet sportif national

Le brevet sportif national permet à chacun de tester son niveau de condition physique à travers une série d'épreuves sportives pour lesquelles des performances minimales ont été fixées qui sont spécialement adaptées au sexe et à l'âge du participant.

Groupe cible

10 – 99 (âge minimum 10 ans)

Épreuves sportives

Les épreuves sportives couvrent 4 domaines :

- l'endurance;
- l'athlétisme;
- la natation;
- le cyclisme.

Base réglementaire

Le brevet sportif national se fonde sur le « règlement grand-ducal du 3 février 2002 portant détermination et organisation des brevets sportifs nationaux ».

Critères d'obtention du brevet

Les brevets sont décernés à la suite de la réussite à un ensemble d'épreuves sportives qui doivent être accomplies au cours d'une même année civile.

Les épreuves varient selon l'âge du participant. Pour chaque épreuve, des performances minima ont été fixées par règlement grand-ducal.

Dans chaque discipline, le candidat doit réussir au moins une épreuve choisie librement. En fonction de son résultat, et sur base d'un tableau de pointage, il obtient un nombre de points déterminé.

Les brevets comprennent trois niveaux:

- l'insigne en bronze ;
- l'insigne en argent ;
- l'insigne en or.

L'insigne obtenu est fonction du nombre de points totalisés dans les différentes épreuves.

Par dérogation au règlement général, les candidats âgés de 40 à 59 ans se voient décerner l'insigne en bronze ou en argent du moment qu'ils ont réussi trois épreuves et totalisent le nombre de points nécessaires à l'obtention de l'insigne correspondant. Les candidats âgés de 60 ans et plus doivent réussir au moins deux des quatre épreuves.

2. Statistiques 2015 – 2022

Réussites

| | Or | Argent | Bronze | Total |
|-------------|----------------------------|---------------|---------------|--------------|
| 2015 | 235 | 196 | 69 | 500 |
| 2016 | 242 | 223 | 79 | 544 |
| 2017 | 214 | 177 | 40 | 431 |
| 2018 | 275 | 214 | 60 | 549 |
| 2019 | 252 | 235 | 57 | 544 |
| 2020 | Annulation due au COVID-19 | | | |
| 2021 | 128 | 84 | 25 | 237 |
| 2022 | 205 | 171 | 34 | 410 |

Détails pour l'édition 2022

- **786 personnes ont participé** au Brevet sportif national.
- **410 ont réussi** le Brevet sportif national.
- **55 classes** scolaires ont participé provenant de **27 écoles** et **2 lycées**.



BREVET SPORTIF NATIONAL

PROGRAMME

| | |
|---------------|---|
| 18h30 - 19h00 | Accueil des lauréats et remise des brevets |
| 19h05 | Mots de bienvenue |
| 19h10 | Démonstration de diablo par Priam PIERRET (Diabolord Priam) |
| 19h20 | Allocution du ministre des Sports |
| 19h35 | Démonstration de breakdance |
| 19h45 - 20h15 | Remise des médailles par Georges ENGEL, ministre des Sports |